

GEEN COMMENTAAR

Chronique Vincent Rocour

Le bras exécutif de l'intégration en Flandre licencie

La N-VA n'a pas seulement pris en main – et d'une main de fer – la régulation de l'immigration. Elle a également fait main basse sur la gestion de l'intégration, en tout cas en Flandre.

La ministre flamande de l'Intégration est en effet Liesbeth Homans, une proche du président de la N-VA Bart De Wever. Elle a la tutelle sur l'"Agenschap Integratie en Inburgering" (que l'on pourrait traduire très maladroitement par "Agence de l'intégration et de la mise en citoyenneté"), le bras exécutif de sa politique. Une agence dirigée par Leen Verraest. Cette dernière n'est pas une inconnue dans le vivier nationaliste. Sous la précédente législature, elle était la cheffe de cabinet-adjoint de Geert Bourgeois, l'un des fondateurs de la N-VA et actuel ministre-Président flamand.

L'Agence était aussi était présidée par une figure connue de la N-VA. La fonction a été occupée par Zuhal Demir jusqu'au mois d'octobre 2017, date à laquelle la députée fédérale N-VA a été nommée secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances. Cette dernière a été remplacée par Roel Verhaert, qui n'est

autre que l'ancien secrétaire communal d'Anvers.

Plan de licenciements

Comme le fait remarquer la députée bruxelloise Open VLD Khadija Zamouri dans "Bruzz", ce partage des postes très favorable à la N-VA n'est, "en soi pas un scandale". Mais il n'encourage ni la transparence ni le self control.

Or l'Agence traverse une période chahutée. En octobre de l'année dernière, soit à peu près au moment où l'infortuné Roel Verhaert a pris ses fonctions, la ministre de tutelle a annoncé le licenciement de 170 personnes – un chiffre ramené à 120 depuis lors. La raison invoquée? La vague migratoire s'étant essoufflée, le travail est moins dense à l'Agence.

La pilule est cependant assez mal passée. Les syndicats affirment que le nombre de licenciements est plus important que celui des en-

gagements qui avaient été effectués au moment de la crise migratoire en 2015. Et que l'accompagnement des demandeurs d'asile ne constitue qu'une petite partie du travail de l'Agence. Du reste, comme l'affirme encore Khadija Zamouri, pourquoi avoir offert un contrat fixe à des employés pour répondre à un phénomène que l'on savait passager? Question toujours sans réponse alors que les 56 premiers licenciements – dont 13 à Bruxelles – ont été signifiés.

Au fond, c'est le message délivré qui étonne. Les Wallons et les Bruxellois francophones ont longtemps refusé d'imiter la Flandre et obliger les nouveaux venus à suivre un parcours d'intégration. Il a fallu les attentats de Bruxelles pour qu'ils prennent la mesure du ridicule de leur posture et décident à leur tour de rendre ce parcours d'intégration obligatoire. Et c'est précisément au moment de cette conversion tardive que la Flandre choisit de réduire les moyens de sa politique.